

Pour quoi faire ?

- Développer l'autonomie, le sens des responsabilités individuelles et collectives et l'implication des jeunes dans la vie sociale
- Encourager l'expression de leurs talents, de leur capacité d'action et de création
- Contribuer à leur insertion sociale et professionnelle par la voie de l'expérience
- Premier programme national de soutien à l'engagement et à l'initiative des jeunes de 11 à 30 ans, Envie d'agir encourage et valorise l'esprit d'initiative des jeunes, leur créativité, leur audace et leurs talents dans tous les domaines : animation et développement local, création culturelle ou scientifique, engagement de proximité ou solidarité internationale, volontariat, création d'activité économique...

Pour qui ?

Les catégories d'âge et de public varie selon les dispositifs de soutien aux initiatives. Ceux-ci peuvent proposer des aides financières et/ou un accompagnement pour permettre la mise en place d'un projet.

Où t'informer ?

<https://www.crij.org/fr/>
ici

<https://www.crij.org/fr/page/s-engager/envie-de-monter-un-projet.php>

ici



Initiatives

jeunes



Pour quels avantages ?

- Développer l'autonomie, le sens des responsabilités individuelles et collectives et l'implication des jeunes dans la vie sociale
- Encourager l'expression de leurs talents, de leur capacité d'action et de création
- Contribuer à leur insertion sociale et professionnelle par la voie de l'expérience.

Des exemples d'actions

<https://www.youtube.com/watch?v=wQHlB4zgZ7Y>

ici

<https://www.youtube.com/watch?v=TNVe9J3AjmQ>

ici

